



Des subventions pour bâtiments modèles

Mis en place en 2005, le programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) est géré par les régions qui lancent régulièrement des appels à propositions, notamment sur le thème des « bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique ». Près de mille projets ont été récompensés depuis 2007 : 40 % du surcoût dû à leur performance énergétique (par rapport aux normes de la RT 2005) sont à ce titre pris en charge par la région et l'ADEME. Ils concernent tous les postes ayant trait à l'enveloppe et aux systèmes de production d'énergie et de ventilation. Pour la Maison de la petite enfance, réalisée par Clermont Architectes dans la commune de Versonnex, près de Genève, la subvention s'est élevée à 32 100 euros (soit un surcoût total estimé à 265 euros/m²). L'édifice compact est largement ouvert à l'ouest et au sud pour favoriser les apports solaires. À l'intérieur, les locaux de services font office de tampons thermiques. La partie basse de la toiture orientée sud arbore 40 mètres carrés de cellules photovoltaïques, servant également de brise-soleil, et 10 mètres carrés de panneaux solaires thermiques. Si la subvention peut paraître faible au regard du budget global (1 357 460 euros TTC), il est à noter que le PREBAT prend aussi en charge le suivi et le contrôle des performances des constructions.

www.clermontarchitectes.fr

www.prebat.net